

Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du Vendredi 3 Avril 2026	DATE DE CONVOCATION : 26 mars 2026 DATE D’AFFICHAGE : 27 mars 2026 Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 18 Nombre de Conseillers votants : 19
---	---

L’an deux mil vingt-six, le vendredi 3 avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Éric ROULIER, Maire.

Présents : Monsieur Stanislas TEZIER, Madame Catherine WATIAU, Monsieur Bruno GRATKOWSKI, Madame Sophie TRACOU, Monsieur Jean-Pierre BÜCHEL, Mesdames Charlotte CLIDI et Sylvie GIRBEAU, Monsieur Jean-Paul FICHEN, Madame Gwénaëlle JOUAN, Monsieur Erwann CITEAU, Madame Bernadette BROUSSEAU, Monsieur Jacques VINCENT, Madame Catherine WALLET, Monsieur Didier CREPEL, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter pour Monsieur Nicolas THARREAU), Madame Aurélie ANÉZO et Monsieur Benoit HERON.

Absent excusé : Monsieur Nicolas THARREAU

Pouvoir : Monsieur Nicolas THARREAU a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT

Monsieur Jean-Pierre BÜCHEL a été élu secrétaire de séance.

ELECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL D’ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

Conformément aux articles L 123-6, R 123-7 et suivants le Code de l’action sociale et des familles, relatifs au centre communal ou intercommunal d’action sociale, la moitié des membres du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale est élu par le Conseil Municipal, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Par délibération du 3 avril 2026, le conseil Municipal a fixé à 16 le nombre de membres du conseil d’administration du CCAS, soit 8 membres du conseil municipal.

Il est précisé que le Maire est Président de droit du C.C.A.S.

Le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Quotient électoral :

	VOIX	ATTRIBUTION AU QUOTIENT	ATTRIBUTION AU PLUS FORT RESTE	TOTAL
LISTE 1	15	2,4	6	6
LISTE 2	4	2,4	2	2

Sont proclamés, à l'unanimité, membres du Conseil d'Administration du CCAS :

- > Sophie Tracou
- > Bernadette Brosseau
- > Aurélie Anézo
- > Benoit Héron
- > Gwénaëlle Jouan
- > Bruno Gratkowski
- > Jean-Paul Fichen
- > Sylvie Girbeau

Reçu au contrôle de légalité
le 21/04/2026
Publié ou notifié
le 21/04/2026
Le Maire.

Éric ROULIER
Maire

